



Correspondance propriétaires syndic

Par Misy

Bonjour

Le syndic est-il en droit de transférer à un copropriétaire le mail qu'il a reçu d'un autre copropriétaire sans l'accord de celui-ci ?

Merci

CG du forum marques de politesse

Par morobar

Bjr,

Oui

La correspondance n'appartient plus à son rédacteur une fois partie.

Celui qui la reçoit en fait ce qu'il veut (sous réserve du secret militaire, médical...).